

ISTVÁN CSEPPENTŐ

**Destins d'émigrés sous la Révolution française  
dans la littérature du tournant des Lumières**

*Our study deals with the phenomenon of migration and integration in the historical context of the French Revolution which caused, from July 1789 on, a massive emigration (the second in the history of modern France, after that of the Protestants, aroused by the revocation of the Edict of Nantes in 1685). The emigration, first, of the aristocrats and then, of other opponents of the regime, has quickly become literary material and a privileged subject for the novels of the time. With a documentary value equal to that of memoirs, diaries and correspondence, novels of the late eighteenth and early nineteenth provide valuable information on various aspects of migration: political and economic considerations (where to go and when?, loss of wealth), or integration issues (difficulties of everyday life, administrative obstacles, often hostile reception). The novels also have the advantage of dealing with this topic through metaphorical interpretation.*

Notre étude traite du phénomène de migration et d'intégration dans le contexte historique de la Révolution française qui provoque, dès l'été 1789, une émigration massive (la deuxième en date dans l'histoire de la France moderne, après celle des Protestants, suscitée par la révocation de l'Édit de Nantes en 1685). Le départ, celui des aristocrates d'abord et d'autres opposants au régime ensuite, n'a pas tardé à devenir matière littéraire et sujet privilégié des romans de l'époque. Avec une valeur documentaire égale à celle des mémoires, journaux et correspondances, les œuvres romanesques de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et du début du XIX<sup>e</sup> fournissent des renseignements précieux sur les divers aspects de l'émigration : considérations politiques (quand partir et dans quel pays ?), économiques (perte de fortunes), ou questions d'intégration (difficultés quotidiennes de subsistance, obstacles administratifs, accueil mitigé et souvent hostile). Les romans ont également l'avantage de pouvoir penser ce thème avec un langage propre à la littérature, permettant une lecture métaphorique de l'émigration.

Entre 1789 et 1800<sup>1</sup>, environ cent cinquante à cent soixante mille Français ont quitté leur pays pour des raisons politiques (Boffa, 1992 : 317) ; ceux qui prennent la route à chaque nouvelle étape de la Révolution, appartiennent à différents groupes sociaux et idéologiques. Depuis 1685, date de la révocation de l'Édit de Nantes qui a chassé de

---

<sup>1</sup> Pour l'étude de l'histoire de l'émigration au tournant des Lumières, d'autres proposent l'année 1814 comme fin de cette période. (Cf. Diesbach, 1975).

France près de deux cent mille Huguenots (Roose, 1997 : 916), l'Europe n'a pas connu d'importants exils. Mais tandis que les membres du Refuge protestant se sont rapidement intégrés dans les sociétés d'accueil, les émigrés de 1789 ont rencontré de grandes difficultés ; tel est du moins le tableau qui se dégage des écrits contemporains : mémoires, correspondances ou journaux intimes.

Les œuvres romanesques, composées à partir de 1789, offrent également de précieux témoignages sur les malheurs de l'exil. Sur l'ensemble d'une trentaine de romans rédigés et publiés majoritairement entre 1789 et 1815, quelques-uns présentent l'intérêt particulier d'avoir été rédigés par des auteurs qui ont connu l'émigration. Étudier ce phénomène tel qu'il est raconté par des romanciers émigrés, signifie aussi donner la parole à ceux qui observent le sujet d'une certaine distance, tout en attribuant à leur témoignage une valeur littéraire qui suppose transposition et métaphorisation, procédés propres à toute création. L'une des formes littéraires les plus courantes de l'époque, l'écriture personnelle (correspondances, mémoires, journaux intimes) relate également les événements, mais elle s'en tient là. Rédigés sur le moment, les journaux intimes ou les lettres ne bénéficient pas du recul temporel nécessaire à la transposition créatrice, tandis que les mémoires, composés ultérieurement, s'efforcent non pas d'appréhender le phénomène de l'émigration dans sa totalité, mais de valoriser l'auteur comme témoin de son temps<sup>2</sup>. Entendons-nous bien : les mémoires, les journaux intimes et les correspondances privées sont autant de sources d'information inestimables pour connaître le phénomène historique que fut l'émigration française sous la Révolution ; c'est leur manière de rapporter les faits qui diffère de la méthode empruntée par les romans. Dans l'Avertissement de *L'Émigré*, roman épistolaire paru en 1797, Sénac de Meilhan joue sur le décalage temporel entre la rédaction des missives (prétendument en 1793) et leur publication quatre ans plus tard (Sénac de Meilhan, 2004 : 31). En suggérant l'immédiateté du témoignage, il en assure l'authenticité, tandis que le recul lui permet d'envisager le cataclysme politique et les destins individuels qui sont en jeu dans une perspective plus globale.

L'émigration est, en elle-même, une véritable aventure, et donne déjà une matière suffisamment romanesque<sup>3</sup>, mais les auteurs du corpus s'efforcent quand même de relater les faits en les englobant dans une intrigue captivante. Les romans du tournant des Lumières s'inscrivent majoritairement dans le courant sentimental, parfaitement propice à relater une histoire d'émigration : les auteurs tel que Sénac de Meilhan, Isabelle de Charrière, Senancour, M<sup>me</sup> de Genlis ou M<sup>me</sup> de Staël soumettent leurs héros à l'épreuve de la séparation, du désespoir ou de la solitude, éléments qui constituent la base de tout roman sentimental depuis le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, et qui sont actualisés par le thème de l'émigration. De même, la forme narrative dominante de cette époque, le

---

<sup>2</sup> « [Les mémorialistes] assoient la légitimité de leur discours sur le privilège d'avoir vu beaucoup de choses que seul leur point de vue unique a pu connaître. » (Zanone, 1996 : 17).

<sup>3</sup> « Tout est vraisemblable, et tout est romanesque dans la révolution de la France. » (Sénac de Meilhan, 2004 : 33)

roman épistolaire offre un moyen adéquat pour exprimer de manière authentique le désarroi de l'exil. Dans une moindre mesure, les courants libertin et « gothique » sont également présents dans le corpus.

La mise en roman du thème de l'émigration explique que le récit des destins individuels – bien réels ou calqués fidèlement sur la réalité – se trouve soumis à la logique de l'intrigue romanesque. Les étapes naturelles d'une émigration (le départ, le passage de la frontière, l'arrivée, l'installation, le séjour et le retour éventuel) constituent les moments forts de l'action des romans, elles s'y trouvent recensées presque inmanquablement, même si l'on peut observer, d'un roman à l'autre, la plus ou moins grande importance attribuée à ces « temps » de l'émigration : certains romans insistent davantage sur le départ, d'autres sur la description de la vie quotidienne des émigrés en pays étranger, d'autres encore sur les difficultés du retour.

Dans les romans du corpus, le motif du départ apparaît comme l'élément constitutif de tout récit d'exil, que ce soit un départ rapporté, c'est-à-dire intégré dans le récit comme un épisode autonome, ou bien un acte antérieur auquel le récit fait seulement allusion, car il a nécessairement eu lieu avant le commencement de l'action. Il se peut qu'un roman d'émigration mette l'accent uniquement sur le départ et les préparatifs qui le précèdent, sans se soucier vraiment de la suite. Mais comme le véritable intérêt d'un roman d'émigration réside dans le compte rendu de ce qui arrive *après* le départ, en pays étranger, une œuvre ne racontant que le début de l'exil est extrêmement rare. C'est pourtant le cas du roman de Liomin, *La Bergère d'Aranville ou l'Émigration*, publié en 1792. Le motif du départ est donc un élément constitutif d'un récit d'exil sans lequel celui-ci perdrait son caractère propre au genre, mais il ne peut nullement être exclusif. Chez Liomin, la date de la publication pourrait justifier ce choix thématique : en 1792, on est encore dans la période des départs, peu d'intérêt est porté sur la suite, peu de témoignages en sont encore disponibles. Ce choix thématique révèle également le point de vue des Français non-émigrés qui observent les départs sans pouvoir en connaître la suite. On peut supposer donc que Liomin est un auteur qui parle de l'émigration sans avoir jamais émigré lui-même<sup>4</sup>.

Dans les romans, les départs motivés apparemment par les circonstances politiques se révèlent souvent indissociables des raisons purement romanesques. Une autre œuvre de Liomin, *Les Solitaires des Alpes* donne comme principal mobile du départ la déception amoureuse ; il en va de même pour le roman de Joseph Fiévée, *La Dot de Suzette*. Le héros de cette dernière œuvre décide d'émigrer et de rejoindre l'armée des Princes par dépit, car il a été obligé de renoncer à épouser la jeune fille qu'il aimait : « Guidé par mon désespoir, je vais loin de la France défendre les armes à la main des préjugés qui m'ont rendu le plus infortuné des hommes. » (Fiévée, 1990 : 78). Dans *Delphine*, roman de M<sup>me</sup> de Staël, une motivation semblable pousse à émigrer le jeune héros, même s'il prétend pendant longtemps d'agir pour des raisons politiques : « ce

---

<sup>4</sup> La carrière de Liomin est quasiment inconnue, de même que son prénom. (Ses initiales, L.-A., correspondent-elles à Louis-Antoine ou à Louis-Auguste ?)

*n'est qu'au milieu de la guerre que je pouvais soutenir la douleur de te quitter* » (Staël, 2000 : II, 300), dit-il à sa bien-aimée. Nous sommes ici dans le romanesque pur, car dans la vie réelle, les départs en émigration qui conduisaient à l'armée des Princes étaient bien motivés par des causes idéologiques. Deux romans semblent respecter la fidélité historique dans la mesure où leurs héros partent pour fuir la Révolution. Le jeune héros du roman d'Antoine-Jean Bourlin, *Les Amours et aventures d'un émigré*, après avoir participé à la défense des Tuileries le 10 août 1792, sera obligé de quitter la France. Dans *Firmin ou le Jouet de la fortune, histoire d'un jeune émigré* d'Antoine-Joseph-Nicolas de Rosny, le héros éponyme trahit le Comité du Salut public qu'il a servi, et dont il doit fuir la vengeance : il va rejoindre les aristocrates sur le chemin de l'exil.

Le séjour à l'étranger, deuxième phase de l'émigration, semble essentiel dans la quasi totalité des romans du corpus. Les œuvres les plus emblématiques s'intéressent principalement aux épisodes de la vie des émigrés, et l'action des romans commence au moment de leur arrivée en terre étrangère. Dans l'analyse de la représentation du séjour en exil, la question de l'authenticité doit être posée : en effet, on trouve dans la plupart des romans des comptes rendus assez véridiques sur la vie quotidienne des émigrés. À part les quelques rares romans qui leur sont hostiles, faisant croire que leur séjour à l'étranger n'était qu'une suite ininterrompue de fêtes, la plupart des récits les montrent perdus, malheureux, nostalgiques, déterminés à survivre ou même à défendre la cause monarchique. Nous privilégions ici les témoignages qui viennent des romanciers qui ont connu l'émigration, comme Sénac de Meilhan, Isabelle de Charrière, M<sup>me</sup> de Souza ou M<sup>me</sup> de Genlis. Ceux qui n'ont jamais vécu l'émigration sont obligés de recourir à des informations rapportées par les émigrés, et qui n'arrivent que par bribes dans les premières années de la Révolution, car à cette époque-là, les retours en France sont encore très rares ; ou bien, ces romanciers se contentent de tirer leur source de la propagande révolutionnaire, peignant forcément une image négative et peu fiable de la vie quotidienne des émigrés. Sénac de Meilhan, émigré dès 1790, situe ses personnages en Rhénanie, contrée qu'il a connue lui-même, et donne d'amples détails sur les occupations des aristocrates français :

Plusieurs sont réduits à vivre du métier de garçon charpentier ou menuisier ; les plus heureux sont ceux qui enseignent à danser, qui montrent la géographie ou le français [...]. Un des meilleurs gentilshommes de ma province [...] vend dans une petite ville du ratafiat, je l'ai vu en tablier dans sa baraque, et ce qui vous surprendra, il a l'air content. (Sénac de Meilhan, 2004 : 104)

Une situation exceptionnelle qui oblige les émigrés à exercer un métier pour la première fois de leur vie conduit Sénac de Meilhan à exposer une philosophie de survie. Une duchesse qui doit confectionner des fleurs artificielles pour gagner sa vie, affirme avec résignation : « *je ne suis pas la seule que la Révolution ait réduite à un sort pareil ou plus fâcheux, et je me trouve heureuse d'avoir un petit talent qui écarte de moi la misère* » (Sénac de Meilhan, 2004 : 116-117). Elle conclut ensuite, justifiant les idées de Rousseau :

Si on enlève à l'homme le plus riche tout ce qu'il possède, il est forcé de revenir à l'état de nature, et de travailler pour subsister. [...] Rousseau avait raison dans son superbe ouvrage sur l'éducation, de faire apprendre un métier à Émile. On s'en est moqué, on a fait des railleries d'un héros menuisier. Combien de gens de qualité, de gens riches seraient heureux aujourd'hui d'avoir été élevés comme Émile ? (Sénac de Meilhan, 2004 : 118)

Tout le monde ne souscrit pas à la théorie rousseauiste. Selon M<sup>me</sup> de Genlis, célèbre pour ses ouvrages pédagogiques, l'éducation permissive, telle qu'elle a été (mal) interprétée par les lecteurs de Rousseau, ne manque pas de produire des enfants insupportables. Elle dénonce dans son roman fortement didactique certains jeunes aristocrates mal élevés et capricieux qui font honte à toute la communauté d'émigrés français (Genlis, 1812 : 118). Mais elle donne aussi des exemples d'aristocrates acceptant les petits métiers, comme cette comtesse qui est devenue concierge : « *J'ai vu tant de concierges parfaitement heureuses ! pourquoi ne le serais-je pas aussi ? Parce que j'ai l'esprit plus cultivé qu'elles ? Mais j'en serai moins désœuvrée.* » (Genlis, 1812 : 278) Un motif récurrent de la représentation des difficultés de la vie quotidienne en émigration est l'ignorance des langues étrangères. Le luxe pour ces Français de l'Ancien Régime de se faire comprendre partout par l'élite cultivée francophone de l'Europe, se retourne maintenant contre eux dans leur contact avec la population des pays d'accueil.

La troisième phase de l'émigration, le retour, apparaît comme thème dans les romans à partir du moment où cet acte devient envisageable dans la réalité. Il sera possible pour la première fois après la chute de Robespierre, à partir de l'été 1794, puis sous le Directoire, lorsque la loi devient un peu moins stricte, permettant un jugement par cas individuel, même si l'émigration reste passible de la peine capitale. C'est le Consulat qui autorisera enfin le retour libre des émigrés, à condition cependant qu'ils n'aient pas participé à la lutte armée contre la France. En littérature, on trouve donc peu d'exemples de retour avant l'époque du Consulat. Dans *L'Émigré*, dédié d'ailleurs à Bonaparte justement parce qu'il a rendu possible les retours, le protagoniste, le marquis de Saint-Alban, engagé dans l'armée des Princes, est contraint, par honneur militaire, de rentrer en France. Cependant, il mourra avant, et ce dénouement symbolise le fait qu'en 1793, année où se situe l'action, le retour est encore inconcevable. Deux véritables retours sont rapportés, le premier dans le roman de Picard publié en 1803, *Le Retour de l'émigré*, le second dans *Le retour d'un émigré sous le Directoire*, roman anonyme publié en 1840, longtemps après les événements. Dans le premier, on apprend toutes les difficultés administratives d'un retour autorisé, c'est-à-dire permettant au héros d'être rayé de la redoutable liste des émigrés. En opposition à l'extrême fidélité avec laquelle est présenté le processus du retour, ce roman propose aussi un certain éloignement de la réalité, une distance qui suggère la transformation progressive d'un fait historique en sujet littéraire : Picard fait séjourner son héros en Islande, pays qui en réalité n'a jamais été un lieu de refuge pour l'émigration française. Quant au second roman, la publication tardive confirme la persistance du thème de l'exil (au-delà même de certains romans de Balzac, comme

*Le Lys dans la vallée*, marqué également par ce sujet), montrant ainsi, par un autre moyen que chez Picard, que le fait historique de l'émigration est entré désormais dans l'imaginaire collectif, littéraire.

Comme dernier point, je propose d'aborder la question de l'attitude à l'égard des émigrés : celle des habitants des pays d'accueil et celle des Français restés au pays. Si, dans les romans, la représentation des conditions de la vie quotidienne des émigrés a pu être considérée comme relativement fidèle aux faits historiques, le jugement porté sur les Français dans les différents pays d'accueil est présenté dans les mêmes romans en fonction du point de vue de l'auteur. Un romancier qui a connu lui-même l'exil se montrera plus vraisemblablement compréhensif envers les émigrés. Dans le roman de Sénac de Meilhan, par exemple, les Allemands parlent des « *pauvres émigrés [qui] sont bien à plaindre* » (Sénac de Meilhan, 2004 : 41), tout en admettant que les autochtones devraient faire davantage d'efforts envers eux. M<sup>me</sup> de Genlis et M<sup>me</sup> de Staël, elles aussi, donnent une image essentiellement positive, de même qu'Isabelle de Charrière, romancière hollandaise d'expression française résidant à Neuchâtel, accueillant elle-même des émigrés, et qui se montre, dans ses œuvres, favorable à leur cause. Pourtant, les études historiques ne confirment pas cet accueil généreux (Diesbach, 1975 : 23, Castries, 1966 : 113) ; les émigrés français essuient bien des déboires, comme cela était arrivé aussi aux membres du Refuge protestant au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>. Des images négatives d'accueils défavorables sont présentes chez des auteurs hostiles aux émigrés. Le roman de Bourlin, *Les Amours et aventures d'un émigré* déjà évoqué, formule une critique acerbe envers les Français qui luttent contre leur pays : « *j'abhorre les émigrés. Tout homme qui s'arme contre son pays est un monstre à mes yeux* » (Bourlin, 1797 : I, 77). Nous lisons là, en 1797, une déclaration conforme à la politique française du Directoire et qui sera bientôt celle du Consulat de Bonaparte.

L'attitude des Français qui n'ont pas émigré est présentée dans les romans sous un jour défavorable. Que l'auteur soit lui-même exilé ou non, le jugement qu'il attribue à l'opinion publique de la France révolutionnaire ne laisse aucun doute. Les ennemis des partisans de l'Ancien Régime sont tout d'abord les agents de la République : les membres des Comités de sûreté, représentants locaux de la loi qui a pris des mesures contre la personne et les biens des émigrés ; mais aussi par les différents membres de la population, ceux par exemple qui profitent du malheur des fugitifs en les guettant à la frontière pour leur extorquer de l'argent. Plus intéressante est l'attitude à l'égard des émigrés rentrés en France. Même si les lois permettent, depuis la mise en place du Consulat, un retour légal, les romans conservent une opinion critique sur les émigrés. L'image du « ci-devant » peu sympathique, parce que nostalgique de l'Ancien Régime et incapable de se conformer au nouveau, persistera encore chez Balzac, pourtant royaliste, dans les figures d'anciens émigrés, du *Lys dans la vallée* ou du *Cabinet des Antiques*.

---

<sup>5</sup> « Dans l'ensemble du Refuge, les émigrés contribuèrent à l'essor économique de leurs pays d'accueil, non sans se heurter parfois à l'hostilité de la population indigène (ainsi à Zurich). » (Roose, 1997 : 917)

Nos exemples ont montré que les œuvres romanesques qui relatent l'émigration française sont aussi de précieux documents historiques, tels que l'ont voulu les auteurs cités dont la plupart n'ont pas publié d'autres témoignages de cette expérience<sup>6</sup>. Mais les cas concrets d'exil, avec une multitude de détails et d'aspects rapportés dans les romans doivent être considérés surtout comme des éléments de l'imaginaire de l'émigration qui est en train de s'élaborer, de se transformer en œuvre littéraire, de s'installer dans la conscience collective et populaire, et cela, dès le début de la Révolution, et bien au-delà de la chute de Napoléon. Ainsi, la Révolution française a non seulement donné naissance au roman historique (Lukács, 1977 : 17), mais elle a aussi contribué à l'émergence d'un mythe qui, comme l'ont fait d'autres cataclysmes politiques depuis le XIX<sup>e</sup> siècle et jusqu'à nos jours, n'a pas tardé à investir le champ littéraire.

### **Bibliographie**

- BOFFA Massimo (1992), « Émigrés », in : *Dictionnaire critique de la Révolution française. Acteurs* (F. Furet – M. Ozouf éd.), Paris, Flammarion, Coll. « Champs ».
- BOURLIN Antoine-Jean (1797), *Les Amours et aventures d'un émigré*, Paris.
- CASTRIES Duc de (1966), *La Vie quotidienne des émigrés*, Paris, Hachette.
- DIESBACH Ghislain de (1975), *Histoire de l'Émigration (1789-1814)*, Paris, Grasset.
- FIÉVÉE Joseph (1990), *La Dot de Suzette*, Paris, Desjonquères.
- GENLIS Félicité de (1812), *Les Petits émigrés ou Correspondance de quelques enfants*, Paris, Maradan.
- GENLIS Félicité de (1825), *Mémoires inédits sur le XVIII<sup>e</sup> siècle et la Révolution française*, Paris, Ladvocat.
- LUKÁCS György (1977), *A történelmi regény* [Le roman historique], Budapest, Magvető.
- ROOSE Hanna (1997), « Protestantisme », in : *Dictionnaire européen des Lumières* (M. Delon éd.), Paris, PUF.
- SÉNAC DE MEILHAN, Gabriel (2004), *L'Émigré*, Paris, Gallimard, Coll. « Folio Classique ».
- STAËL Germaine de (2000), *Delphine*, 2 vol., Paris, Flammarion, Coll. « GF ».
- ZANONE Damien (1996), *L'autobiographie*, Paris, Ellipses, p. 17.

---

ISTVÁN CSEPPENTŐ

Université Eötvös Loránd de Budapest  
Courriel : cseppento.istvan@btk.elte.hu

---

<sup>6</sup> M<sup>me</sup> de Genlis est une exception notable, car outre son activité de romancière, elle a rédigé des mémoires. (Cf. Genlis, 1825)